



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 octobre 2018 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 26 septembre 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Patrick Tanguy, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Serge Nilly, Yvette Bouguen, Marc Duhamel.

Pouvoirs :

Danièle Kha a donné pouvoir à Michaël Quernez
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Cécile Peltier a donné pouvoir à Pascale Douineau
Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot
Michel Forget a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Yvette Metzger a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Christophe Couic (à partir de 20h40)
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

**3. RAPPORT D'ACTIVITE, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RAPPORT
SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES 2017 DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE QUIMPERLE**

Exposé :

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule notamment que « *le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement... Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique.* »

Le rapport d'activité ci-annexé de Quimperlé Communauté a été présenté à la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 26 septembre 2018.

Le rapport d'activité, de développement durable et rapport sur l'égalité Femmes-hommes 2017 de la communauté d'agglomération du Pays de Quimperlé a été présenté au Conseil Municipal.



**Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ**